
Adresses des administrateurs et l'agent national du district de Sisteron à la Convention nationale, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresses des administrateurs et l'agent national du district de Sisteron à la Convention nationale, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 340;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18312_t1_0340_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

dont le sol de la liberté est le domaine et le séjour naturel.

Vous avez précédemment écrasé les conspirateurs, renversé les tyrans; mais la tyrannie leur avait survécu, elle respirait encore, elle osait même concevoir de secrettes espérances. Vous venez de lui porter le coup mortel; vous avez abattu toutes les têtes de l'hydre, par votre sublime adresse au peuple français, dans laquelle tous les bons citoyens, les vrais amis de la patrie retrouvent avec admiration leurs propres sentiments, leurs principes et ces vérités éternelles que la main de la nature grava dans tous les coeurs honnêtes pour en diriger les mouvements.

Poursuivez, Représentants, poursuivez votre pénible mais glorieuse carrière; déjouez tous les complots, anéantissez toutes les factions, chassez tous les intrigants, frappez tous les coupables, punissez tous les fripons et, pour le rendre inébranlable, affermissez le trône de la liberté sur les bâses immuables de la morale et de la vertu.

Pour nous, fidèles à nos serments, nous jurons de nouveau de seconder de tous nos moyens vos efforts pour assurer la félicité publique et de rester inviolablement attachés à la Convention, centre unique du gouvernement.

La Réole, le 3 brumaire l'an 3^{ème} de l'ère républicaine.

ALBERT, *vice-président*, PELTESAN,
agent national, MERLE fils, *secrétaire*
et 5 autres signatures.

d

[*Les administrateurs du district de Lesparre à la Convention nationale, le 7 brumaire an III*] (7)

Legislateurs

Les principes que vous avez développés dans votre adresse au peuple français sont ceux qui doivent être la base d'un gouvernement sage et populaire; c'est autour d'eux que nous nous rallions, il est temps enfin que l'exagération dans les idées, l'effervescence dans les passions, la fluctuation dans les opinions disparaissent qu'au règne de la terre succède celui de la justice, et que les français unis par les liens de la plus douce fraternité, jouissent tous d'un bonheur auquel ils ont droit de prétendre après avoir fait tant d'efforts pour conquérir la liberté et l'égalité et fait de si grands sacrifices pour les conserver.

Législateurs, déjoués par votre constante énergie les infames projets des factieux qui voudroient encore nous replacer sous le système de sang dont vous avés su si heureusement nous sortir; et vous acquerez des droits à la reconnaissance du peuple français...

Français nous vous conjurons de ne pas abandonner votre poste avant que de nous avoir procuré une paix solide et glorieuse.

Suivent 5 signatures.

e

[*Les administrateurs et l'agent national du district de Sisteron à la Convention nationale, s. d.*] (8)

Liberté, Égalité ou la mort

Citoyens Représentants

L'adresse que vous avés fait au peuple français propre à fixer toutes les opinions, et toutes les incertitudes, a excité de notre part, les plus vifs et les plus sincères applaudissements, nous adhérons de coeur et d'ame, aux principes sages et sacrés qu'elle renferme. Nous y adhérons d'autant plus volontiers, que ce sont les principes de tous les temps. Gravés dans notre coeur, nous les avons toujours chéris, nous y serons toujours fideles. Non, citoyens Représentants, non, la liberté ne périra pas, elle ne tombera pas dans l'abime que les mechants lui avoient creusé. Elle est indestructible, le serment que vous venez de faire de rester à votre poste jusqu'au moment, ou la révolution sera consommée, nous en est un sur garant. Restés y fermes et unis, continués de travailler au bonheur du peuple, parlés et soyés assurés, qu'a votre voix, tous les bons citoyens se joindront à vous; pour nous, nous vous jurons de nouveau, que toute souveraineté autre que celle du peuple, toute représentation différente de la représentation nationale, nous ont toujours été, et nous serons toujours étrangères, que nous n'avons jamais eu, et que nous n'aurons jamais d'autre centre d'union, d'autre point de ralliement que la Convention nationale, imitant nos braves frères d'arme qui triomphent sur nos frontières, de nos barbares ennemis, nous concourrons de tout notre pouvoir à demasquer, et à terrasser tout ce que la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République peuvent avoir d'ennemis, au dedans. Périssent tous les usurpateurs, les tyrans et les traitres, périssent les intrigants, les patriotes hypocrites, et les hommes de sang. Vive la République, Vive la Convention nationale.

PATLEPIN, *président*, BAUY, *agent national*,
BEINET *secrétaire* et 2 autres signatures.

f

[*Le tribunal du district de Béziers à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III*] (9)

(7) C 324, pl. 1399, p. 36.

(8) C 324, pl. 1399, p. 40.

(9) C 324, pl. 1399, p. 23.